

DEPARTEMENT  
DE  
**SAONE-et-LOIRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de  
**MACON**

Séance du : TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS (3 avril 2023)

Canton de  
**Mâcon-Centre**

Le Conseil Municipal s'est réuni le trois avril deux mille vingt-trois à 19h00, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET  
de la délibération:**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BERNARDET Pailine, BEAUDET Marie-Pierre, BRASSEUR Loïc, CHERCHI Mickael, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, PERRIN Jacques, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, RACINNE Christiane, BEAUDET Adrien, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent.

**Approbation du  
plan de  
financement  
pour l'opération de  
rénovation  
énergétique de  
l'espace de la  
Verchère**

Etaient excusées MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à Laurent VOISIN, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc.

Absent : GARLET Teddy.

Rapporteur : le Maire

**EXPOSE**

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**29**

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux afin de valoriser son patrimoine et de réduire les dépenses énergétiques la commune engage des travaux énergétiques sur le bâtiment de l'Espace de la VERCHERE.

Présents à la séance :  
**26**

La commune s'est engagée depuis 2021 à renforcer les actions pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser le retour de la biodiversité sur son territoire.

Le Conseil a été  
convoqué le :  
**28 mars 2023**

Cette volonté municipale s'est déjà traduite par des investissements conséquents notamment par la mobilisation de financement France RELANCE dans les écoles (rénovation énergétique, isolation, pose de panneaux photovoltaïques, rénovation de l'éclairage, etc.).

La liste des délibérations a  
été publiée et affichée  
le **7 avril 2023**

L'actualité récente et l'augmentation tendancielle du coût de l'énergie montre que ces investissements sont essentiels. L'Espace de la VERCHERE est le 3<sup>ème</sup> bâtiment le plus énergivore de la commune (225 000 kWh).

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'approuver le lancement de l'opération et le plan de financement pour l'opération suivante :

- **Rénovation énergétique de l'Espace de la Verchère**  
Pour un montant de travaux estimé à 1 416 667 € HT, soit 1 700 000 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

<b>Budget prévisionnel de l'Espace Verchère - rénovation énergétique</b>			
<b>Dépenses TTC</b>		<b>Recettes TTC</b>	
Etudes externes	18 000 €	Etat - Fonds vert	450 721 €
Maitrise d'œuvre	190 873 €	Région - EFFILOGIS	220 000 €
Travaux	1 443 372 €	Département - rénovation énergétique	120 000 €
Coopérants techniques	47 755 €	Autres subventions	200 000 €
		FCTVA	278 868 €
		Autofinancement (dont emprunt)	430 411 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 700 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 700 000 €</b>

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette opération de rénovation énergétique pour l'espace de la Verchère et le plan de financement tel que détaillé ci-dessus afin de solliciter ces subventions.

### DELIBERATION

**VU** le code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'avis favorable de la commission finances du 24 mars 2023,  
 Le rapporteur entendu,

Après interventions de P. LOPEZ et Mme le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** l'opération de rénovation énergétique de l'Espace de la VERCHERE et son plan de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Christine ROBIN

Acte reçu en préfecture  
 après réception en Préfecture  
 le 13/04/2023  
 et publication ou notification  
 du 13/04/2023

Le Maire,

Pour le Maire,

l'adjoint délégué Claudine GAGNEAU